



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2011-2012

NOM : Prénom :
 Adresse postale :
 Ville : Code postal : e-mail :
 Date de naissance : Tél.domicile : Portable :

Le C.S.A. comprend deux sections (Loisir/Compétition).
 Chaque adhérent doit choisir une section et une seule.

Cotisation Courchevel Sports Alpinisme	
Courchevel Sports Alpinisme <i>Loisir</i>	Courchevel Sports Alpinisme <i>Compétition</i>
<p>Pour pratiquer les sports de montagne et notamment le ski de randonnée. Les membres peuvent souscrire la licence de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)</p> <p><input type="checkbox"/> Normal 15 € <input type="checkbox"/> Jeune de moins de 18 ans 10 €</p>	<p>Pour pratiquer les sports de montagne et notamment le ski de randonnée en compétition. Les membres doivent obligatoirement souscrire la licence de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME)</p> <p><input type="checkbox"/> Normal 15 € <input type="checkbox"/> Jeune de moins de 18 ans 10 €</p>
<p style="text-align: center;">Licence FFCAM¹ (incluant l'assurance de personne FFCAM)²</p> <p><input type="checkbox"/> T1 : Membre titulaire de + de 25 ans 65,05 € <input type="checkbox"/> C1 : Conjoint de T1 50,55 € <input type="checkbox"/> E1 : Enfant de T1 né entre 01/01/88 et 31/12/93 45,65 € <input type="checkbox"/> E2 : Enfant de T1 né après 31/12/93 40,05 € <input type="checkbox"/> A1 : + de 65 ans et + de 10 ans au CAF 55,85 € <input type="checkbox"/> J1 : Jeune né entre le 01/01/88 et 31/12/93 55,15 € <input type="checkbox"/> J2 : Jeune de moins de 18 ans, né après le 31/12/93 50,15 € <input type="checkbox"/> S : Guide, AMM, gardien refuge 60,85 €</p>	<p style="text-align: center;">Licence FFME (incluant l'assurance FFME)</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte Assurance de Base 48,00 € <input type="checkbox"/> Adulte Assurance de Base+ 51,00 € <input type="checkbox"/> Adulte Assurance de Base++ 58,00 € <input type="checkbox"/> Jeune de moins de 18 ans, né après le 31/12/92 Assurance de base 36,50 € <input type="checkbox"/> Jeune de moins de 18 ans, né après le 31/12/92 Assurance de Base+ 39,50 € <input type="checkbox"/> Jeune de moins de 18 ans, né après le 31/12/92 Assurance de Base++ 46,50 €</p>
<p style="text-align: center;">Abonnement à la revue « La Montagne & Alpinisme »</p> <p><input type="checkbox"/> Résident France 17 € <input type="checkbox"/> Résident Etranger 22 €</p>	<p style="text-align: center;">Abonnement à la revue « Direct Cimes »</p> <p><input type="checkbox"/> Résident France 8 € <input type="checkbox"/> Résident Etranger 8 €</p>

Je m'engage à fournir au C.S.A. un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités sportives proposées dans les 15 jours suivant l'inscription ou à défaut lors de l'inscription à la première sortie.

Date et signature de l'adhérent :

¹ Comprend l'assurance responsabilité civile France/Europe obligatoire

² Assurance individuelle (accident, rapatriement, frais de secours) facultative à 21,20 € (voir <http://www.ffcaml.fr/assurance.html>). Si l'adhérent ne souscrit pas à l'assurance de personne, il doit vérifier que son assurance personnelle couvre les risques correspondants.

Mutation

Concerne les adhérents d'un autre club affilié à la FFCAM (saison actuelle ou précédente) souhaitant adhérer au C.S.A., ainsi que les adhérents ayant changé d'état civil depuis la saison précédente)

Joignez votre appel à cotisation ou remplissez le formulaire ci-dessous :

N°de licence :Date d'adhésion à la FFCAM :

La cotisation FFCAM de la saison en cours a-t-elle déjà été payée à l'ancien club ? oui non

Si non, la cotisation fédérale doit être versée au C.S.A.

Questions complémentaires

Comment as-tu connu le C.S.A. ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Famille/Amis | <input type="checkbox"/> Presse écrite |
| <input type="checkbox"/> Salon / Manifestation | <input type="checkbox"/> Radio |
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Autres |

Pratiques-tu la compétition ? Oui Non

Cochez les activités sportives que vous pratiquez (les 3 principales) :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alpinisme | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski de fond |
| <input type="checkbox"/> Raquettes | <input type="checkbox"/> Parapente |
| <input type="checkbox"/> Randonnées | |

Bulletin d'inscription, mode d'emploi

Est-il nécessaire de souscrire une licence fédérale ?

Le C.S.A. est affilié à deux fédérations nationales : la FFCAM et la FFME. En adhérent au C.S.A., il est possible de se licencier à l'une ou l'autre de ces fédérations, mais ce n'est pas obligatoire (excepté pour la section « compétition »).

Quel est l'intérêt de souscrire une licence fédérale ?

- La licence vous permet de bénéficier d'une assurance pour toutes les activités en club et hors club,
- La licence FFCAM confère les avantages liés à l'appartenance au Club Alpin Français, en particulier le bénéfice du demi-tarif pour les nuitées dans les refuges du CAF et des Clubs Alpains Etrangers (CAI, CAS),
- Les fédérations participent à la promotion des sports de montagne, ainsi qu'à l'aménagement et à la protection de la montagne,
- Chaque club est représenté au sein des fédérations au prorata de son nombre de licenciés. En souscrivant une licence, vous contribuez à renforcer la voix du C.S.A. dans la conduite de la politique fédérale.

Quand devrez-vous renouveler votre cotisation ?

L'adhésion est effective dès le paiement et jusqu'au 30 septembre 2012.

Courchevel Sports Alpinisme
Rue des Sachets – 73120 SAINT BON